ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

PLAN RÉGIONAL DE MISE EN ŒUVRE COMPLET POUR LA SÛRETÉ DE L'AVIATION ET LA FACILITATION EN AFRIQUE (PLAN AFI SECFAL)

PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DES PLANS AFI

(VICTORIA FALLS, ZIMBABWE, 28 - 29 MAI 2025)

Point 3 de l'ordre du jour : Rapport sur la situation financière actuelle du Plan AFI SECFAL

(Note présentée par le secrétariat du Plan AFI SECFAL)

RESUME ANALYTIQUE
La présente note de travail décrit la situation financière actuelle du Plan régional de mise en œuvre complet pour la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique (Plan AFI SECFAL) . La suite à donner par le Comité directeur est proposée au **paragraphe 4.**

1. RAPPEL

1.1 La treizième réunion du Comité directeur tenue à Libreville (le 17 juillet 2024) a approuvé les activités, les projets et le budget du Plan AFI SECFAL pour l'année 2025 proposéespar le secrétariat, et dont le budget total s'élève à 404 364 dollars US. Le Comité directeur a déploré la modicité des fonds disponibles dans le compte du Plan AFI SECFAL, un montant insuffisant pour la mise en œuvre des activités approuvées. À cet égard, la réunion a appelé et encouragé le Comité directeur et le secrétariat du Plan AFI SECFAL à réfléchir sur des stratégies plus efficaces de mobilisation des ressources afin de mettre en œuvre les activités approuvées pour l'année 2025.

1.2 Le Comité directeur (Décision 01 de la réunion SC13) a encouragé le secrétariat à renforcer les efforts de **sensibilisation** afin de créer un mécanisme de financement durable pour le Plan et de réfléchir à des options à long terme pour obtenir un appui financier à long terme, y compris la collaboration et la coordination avec les organisations régionales de supervision de la sûreté et de la sécurité (RSOO).

1.3 Le Comité directeur a par ailleurs félicité ATB/ASF/ISD-SEC de l'OACI pour avoir financé certaines activités approuvées dans le cadre du programme de travail du Plan AFI SECFAL pour la période août 2023 – décembre 2024, ce qui a permis le financement de dix projets spécifiques aux États mis en œuvre au profit de Madagascar, du Lesotho, de la RDC, du Soudan du Sud, de Djibouti, de la Guinée, et des Comores

2. ANALYSE

2.1 Depuis la treizième réunion du Comité directeur du Plan AFI SECFAL tenue le 17 juillet 2024,

le fonds a reçu des dons volontaires de l'Arabie Saudite (75 000 dollars US) et de la Malaisie (50 000 dollars US), soit au total 125 000 dollars US pour un budget évalué à 404 364 dollars US.

2.2 À ce jour, 62 000 dollars US (31/12/2024) ont été consacrés à la mise en œuvre de 15 % des activités approuvées pour l'année 2025 et les 50 000 dollars US reçus de la Malaisie en 2025 devraient financer certaines des activités de l'année 2025 classées sous *"en attente de financement"*, dans la **Pièce jointe A** de la note de travail WP03D.

2.3 À partir des points saillants ci-dessus complétés par les détails fournit dans la **Pièce jointe A** à la note de travail WP03D (*activités approuvées pour l'année 2025*), le Plan AFI SECFAL met en œuvre les activités approuvées pour l'année 2025, sur la base de la répartition suivante.

N°	**Source de financement**	**Pourrcentage de financement %**
1	Contributions volontaires	15 %
2	Initiative "*Aucun pays laissé de côté*"	40 %
3	ATB/ISD-SEC	4 %
4	**En attente de financement *(déficit)***	**41 % *(déficit)***
5	**BUDGET TOTAL**	**100 %**

2.4 Le secrétariat du Plan a présenté pour approbation, les activités prévues en 2026 dont le budget estimatif s'élève à 423 000 dollars US, dans la **Pièce jointe B** à la note de travail WP03D, afin de mettre en œuvre les projets AVSEC/FAL, de renforcer les capacités, de soutenir les États qui font face à des SSeC, de promouvoir la culture de la sûreté, d'améliorer les moyens technologiques et de promouvoir l'innovation, la Stratégie TRIP de l'OACI en matière de facilitation, et les activités d'appui à la résolution 2309 du Conseil de sécurité de l'ONU (2016), etc. Toutes ces activités seront mises en œuvre en fonction de la disponibilité des fonds.

3. CONCLUSION

3,1 Le secrétariat du Plan AFI SECFAL félicite les donateurs et les partenaires pour le maintien de leurs contributions volontaires au Plan. Il remercie aussi ATB/ISD6SEC pour leur soutien continu au Plan et à ses activités. Le Comité directeur se réjouit aussi de la stratégie et des efforts de mobilisation déployés par la Direction du renforcement des capacités et de la mise en œuvre (CDI) de l'OACI qui a intégré la mobilisation des ressources du Plan AFI SECFAL dans le prospectus RMI de l'OACI généré automatiquement.

4. SUITE À DONNER PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

4.1 Le Comité directeur est invité à :

a) prendre note des informations fournies dans la présente note de travail sur la situation financière du Plan AFI SECFAL;

b) noter l'insuffisance des fonds et l'absence d'un financement durable du Plan AFI SECFAL ;

c) Formuler des directives, des orientations et des recommandations pour le financement continu des projets et des activités du Plan AFI SECFAL.